

REGION DE L'EST

EAST REGION

DEPARTEMENT DE LA KADEY

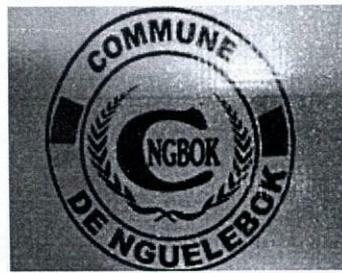
KADEY DIVISION

COMMUNE DE NGUELEBOK

NGUELEBOK COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARIAT



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~DD4~~/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2026  
DU ~~20 JAN 2026~~ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES DEUX (02)  
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MELAMBO ET A GOUNTE,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

**FINANCEMENT** : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2026.

#### **1. Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des deux (02) Forages équipés de Pompes à Motricité Humaine à MELAMBO et à GOUNTE, Département de la Kadey, Région de l'EST.

#### **2. Constance des travaux:**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ La réalisation des études géophysiques et d'implantation ;
- ✓ L'exécution des travaux de fonçage (foration) ;
- ✓ L'équipement du forage ;
- ✓ Le développement du forage ;
- ✓ La pose d'une pompe à motricité humaine ;
- ✓ La construction de la superstructure ;
- ✓ L'analyse de l'eau ;
- ✓ La désinfection du forage ;
- ✓ Formation d'un artisan réparateur ;
- ✓ Fourniture de la caisse à outils ;
- ✓ Formation d'un comité de gestion de forage.

#### **3. Délai d'exécution:**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

#### **4. Allotissement :**

Les travaux sont regroupés en deux (02) forages.

#### **5. Coût prévisionnel des travaux:**

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix sept millions (17 000 000) FCFA TTC.

#### **6. Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

#### **7. Financement:**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, exercice 2026.

#### **8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit Cent soixante dix mille (170 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès

publication du présent avis.

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale de NGUELEBOK**), d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

#### **11. Remise des offres:**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK, Tél : au plus tard

le **12/02/26** à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°**104** /AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2022  
DU **20 JAN 2026** EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES DEUX (02)  
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MELAMBO ET A GOUNTE,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

#### **FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2026.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

#### **12. Recevabilité des offres:**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

#### **13. Ouverture des offres:**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NGUELEBOK, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NGUELEBOK, le **12/02/26** à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **14. Critères d'évaluation:**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

##### **14.1.1. Critères éliminatoires**

###### **14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence de la Décision de catégorisation ;
- c) Fausse déclaration;
- d) Pièce falsifiée ou non authentique
- e) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

###### **14.1.1.2. Offre technique:**

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;

- d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

**14.1.1.3. Offre financière :**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

**14.1.2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de conformité fiscale en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Sept millions (7 000 000) FCFA (01 critère).

**15. Durée de validité des offres:**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Attribution de la lettre-commande:**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

**17. Renseignements complémentaires:**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK

Tél : (071) 22 00 00

et l'Attestation de conformité fiscale

**AMPLIATIONS**

- ✓ ARMP ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ DD/MINMAP//KADEY ;
- ✓ CIPM;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

Seuls les documents mentionnés ci-dessus sont autorisés à être présentés au cours de la remise des offres. Les autres documents ne seront pas pris en compte.

(Article 33 de l'ASY) Les documents mentionnés ci-dessus doivent être accompagnés d'une attestation d'authenticité signée par le titulaire du document et datée. Les documents doivent être accompagnés d'une attestation d'authenticité signée par le titulaire du document et datée.

NGUELEBOK, le 20 JAN 2026

Le MAIRE, signature de la date  
(Autorité Contractante)



**LOUMBOUA EMMANUEL**